

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIE

COMMUNE DE  
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	14
Absents	3
Pouvoirs	2
Votants	16
Pour	16
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :  
31 janvier 2023

Date d'affichage :  
31 janvier 2023

Délibération D2023\_002  
Conseillers municipaux  
délégués : création de  
postes

Le Maire,  
  
Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 09/02/2023

Berger  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ID : 073-217303288-20230206-D2023\_002-DE

Le lundi 6 février 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

**Étaient présents :** M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SPIRITO Marianne, Mme THUILLIER Marlène.

**Pouvoir :** Mme SCAPOLAN donne procuration à M. ROBERT  
M. BELLOT donne procuration à Mme MERLIER

**Absent :** Monsieur PLUCHE.

**Secrétaire de séance :** Madame Marianne SPIRITO a été désignée secrétaire de séance.

.....  
Vu l'article L. 2122-8 qui permet au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers délégués ;

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux lois et responsabilités locales qui permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations ;

Considérant que Monsieur le maire propose à l'assemblée de créer 4 postes de conseillers municipaux délégués.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de créer 4 postes de conseillers municipaux délégués pour les domaines suivants :
  - o Affaires scolaires,
  - o Associations,
  - o Communication,
  - o Mobilité.